



PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL Le 27 mars 2021, à distance

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-sept mars à 9 heures, les Membres de la Fédération Française de Baseball et Softball se sont réunis sur convocation du Comité Directeur, par visioconférence.

Après avoir accueilli les participants à cette Assemblée Générale Ordinaire, le Président Didier SEMINET ouvre la séance à 9h10 et rappelle que l'Assemblée Générale est amenée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Constat du quorum,
- 2. Ratification des procès-verbaux des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 20 juin 2020,
- 3. Rapports d'activité du Comité Directeur :
 - Rapport moral du Président,
 - Rapport de la Direction Technique Nationale,
 - Rapport d'activité des Commissions fédérales,
 - Rapport de France Cricket,
 - Rapport du Pôle fédéral de formation et de l'Institut national de formation baseball et softball (INFBS).
- 4. Rapport du Commissaire aux comptes,
- 5. Approbation des comptes 2020, affectation du résultat et quitus,
- 6. Approbation du budget 2021,
- 7. Approbation de l'avenant à la convention conclue entre la Fédération et France Cricket,
- 8. Approbation de la modification du Règlement disciplinaire,
- 9. Renouvellement du Comité directeur,
- 10. Élection du Président,
- 11. Examen des vœux, suggestions, interpellations et questions diverses.

I. Constat du quorum

Le Président SEMINET fait constater que les Membres présents représentent ensemble 344 voix et 123 clubs et que les conditions de quorum étant remplies, l'Assemblée peut valablement délibérer.

La Commission de Surveillance des Opérations Électorales (CSOE) est présentée à l'Assemblée Générale.

La CSOE explique la procédure et les modalités de vote.

Les votes s'effectuent sur un site internet de vote numérique de confiance (*Neovote*).

	Nbr de votants	Nbr de voix
Nombre d'électeurs inscrits	192	496
Nombre d'émargements	123	344
Nombre d'enveloppes de vote	123	344
Taux de participation	64,06%	69,35%

Le scrutin des résolutions générales s'est déroulé entre 09h45 et 09h57.

II. Ratification des procès-verbaux des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 20 juin 2020

Résultats du vote :

		Nbr de suffrages			Nbr de voix		
		Nbr	% total	% hors abstention	Nbr	% total	% hors abstention
Résolution 1: Procès-verbaux des AGO et AGE du 20 juin 2020 L'Assemblée Générale approuve les PV des AGO et AGE du 20 juin 2020	Oui	116	94,31%	99,15%	317	92,15%	97,84%
	Non	1	0,81%	0,85%	7	2,04%	2,16%
	Abstention	6	4,88%	-	20	5,81%	-

Les procès-verbaux des Assemblées générale ordinaire et extraordinaire du 20 juin 2020 sont approuvés avec 317 voix pour, 7 contres et 20 abstentions.

III. Rapport d'activité du Comité Directeur

Les rapports d'activité du Comité Directeur, qui ont été disponibles dès le 12 mars 2021 pour les Membres de l'Assemblée Générale sur l'extranet fédéral, n'ont pas eu de lecture.

IV. Rapport du Commissaire aux Comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport (disponible sur l'extranet fédéral).

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

- Total de recettes: 1 035 975€
- Total de dépenses: 1 067 150 €
- Soit un déficit de: - 31 175 € (perte)
- Dont un résultat d'exploitation de: - 25 623 € (perte)
- Un résultat financier de: - 2 422 € (perte)
- Et un résultat exceptionnel de: - 3 130 € (perte)

V. Approbation des comptes 2020, affectation du résultat et quitus

A l'issue de ces exposés, le président SEMINET soumet aux votes (bulletin secret pour le quitus) de l'Assemblée Générale le texte de trois résolutions.

- **1. Résolution : L'Assemblée Générale approuve-t-elle les comptes arrêtés au 31 décembre 2020 ?**

Résultats du vote :

		Nbr de suffrages			Nbr de voix		
		Nbr	% total	% hors abstention	Nbr	% total	% hors abstention
Résolution 2 : Comptes 2020 L'Assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été arrêtés par le Comité directeur et certifiés par le CAC.	Oui	110	89,43%	95,65%	302	87,79%	94,67%
	Non	5	4,07%	4,35%	17	4,94%	5,33%
	Abstention	8	6,50%	-	25	7,27%	-

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 sont approuvés avec 302 voix pour, 17 contres et 25 abstentions.

Le Président SEMINET annonce qu'en conséquence de ce qui précède le résultat de l'exercice sera affecté au poste « Report à nouveau », celui-ci s'élevant désormais à - 19 298 €.

- **2. Résolution : L'assemblée Générale approuve-t-elle l'affectation du résultat de l'exercice écoulé ?**

Résultats de vote :

		Nbr de suffrages			Nbr de voix		
		Nbr	% total	% hors abstention	Nbr	% total	% hors abstention
Résolution 3 : Affectation du résultat de l'exercice écoulé L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé en totalité au compte de report à nouveau, celui-ci s'élevant désormais à : - 19298 €	Oui	112	91,06%	97,39%	310	90,12%	97,79%
	Non	3	2,44%	2,61%	7	2,03%	2,21%
	Abstention	8	6,50%	-	27	7,85%	-

L'affectation du résultat de l'exercice écoulé est approuvée avec 310 voix pour, 7 contres et 27 abstentions.

- **3. Résolution : L'Assemblée Générale donne-t-elle le quitus ?**

Résultats du vote :

		Nbr de suffrages			Nbr de voix		
		Nbr	% total	% hors abstention	Nbr	% total	% hors abstention
Résolution 4 : Quitus financier L'Assemblée générale donne quitus aux membres du Comité directeur et du Bureau fédéral de la gestion de l'exercice écoulé.	Oui	115	93,50%	96,64%	316	91,86%	95,76%
	Non	4	3,25%	3,36%	14	4,07%	4,24%
	Abstention	4	3,25%	-	14	4,07%	-

Le Quitus est accordé avec 316 voix pour, 14 contres et 14 abstentions.

VI. Approbation du budget 2021

L'Assemblée Générale est appelée à se prononcer sur l'approbation du budget prévisionnel 2021.

Résultats du vote :

		Nbr de suffrages			Nbr de voix		
		Nbr	% total	% hors abstention	Nbr	% total	% hors abstention
Résolution 5 : Budget prévisionnel 2021 L'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel qui fait apparaître un total de dépenses de 1 645 802 € et un total de recettes de 1 665 100 €.	Oui	112	91,06%	97,39%	308	89,53%	96,55%
	Non	3	2,44%	2,61%	11	3,20%	3,45%
	Abstention	8	6,50%	-	25	7,27%	-

Le budget prévisionnel 2021 est approuvé avec 308 voix pour, 11 contres et 25 abstentions.

VII. Approbation de l'avenant à la convention conclue entre la Fédération et France Cricket

L'Assemblée Générale est appelée à se prononcer sur l'avenant à la Convention conclue entre la Fédération et France Cricket.

Résultats du vote :

		Nbr de suffrages			Nbr de voix		
		Nbr	% total	% hors abstention	Nbr	% total	% hors abstention
Résolution 6 : Avenant à la convention conclue entre la Fédération et France Cricket L'Assemblée générale approuve l'avenant à la convention conclue entre la Fédération et France Cricket.	Oui	110	89,43%	100,00%	308	89,53%	100,00%
	Non	0	0,00%	0,00%	0	0,00%	0,00%
	Abstention	13	10,57%	-	36	10,47%	-

L'avenant à la Convention conclue entre la Fédération et France Cricket est approuvé avec 308 voix pour et 36 abstentions.

VIII. Approbation de la modification du Règlement disciplinaire

L'Assemblée Générale est appelée à se prononcer sur la modification du Règlement Disciplinaire de la Fédération.

Résultats du vote :

		Nbr de suffrages			Nbr de voix		
		Nbr	% total	% hors abstention	Nbr	% total	% hors abstention
Résolution 7: Modification du Règlement Disciplinaire L'Assemblée Générale approuve la modification du Règlement Disciplinaire	Oui	110	89,43%	95,65%	301	87,50%	94,95%
	Non	5	4,07%	4,35%	16	4,65%	5,05%
	Abstention	8	6,50%	-	27	7,85%	-

La modification du Règlement Disciplinaire est approuvée avec 301 voix pour, 16 contres et 27 abstentions.

IX. Renouvellement du Comité Directeur suite à l'expiration du mandat de quatre (4) ans

La CSOE rappelle que 19 postes sont à pourvoir sur les 20 prévus par l'article 11 des Statuts de la Fédération. En effet, la Fédération n'ayant pas d'organisme à but lucratif, ce siège réservé reste vacant.

Le renouvellement du Comité Directeur s'effectue en 3 collèges distincts :

o Collège Médecin

Résultats du vote :

	Nbr de votants	Nbr de voix
Nombre de sièges à pourvoir	1	1
Nombre d'électeurs inscrits	192	496
Nombre d'émargements	121	342
Nombre d'enveloppes de vote	121	342
Taux de participation	63,02%	68,95%
Nombre de votes blancs	7	26
Nombre de suffrages valablement exprimés	114	316

	Nbr de suffrages		Nbr de voix		Résultat
21- Marie-Christine BINOT	114	100,00%	316	100,00%	ELUE

Le scrutin s'est déroulé entre 10h02 et 10h07.

Marie-Christine BINOT est élue à l'unanimité.

○ **Collège France Cricket**

Résultats du vote :

	Nbr de votants	Nbr de voix
Nombre de sièges à pourvoir	1	1
Nombre d'électeurs inscrits	192	496
Nombre d'émargements	121	340
Nombre d'enveloppes de vote	121	340
Taux de participation	63,02%	68,54%
Nombre de votes blancs	21	59
Nombre de suffrages valablement exprimés	100	281

	Nbr de suffrages		Nbr de voix		Résultat
25- Prebagarane BALANE	100	100,00%	281	100,00%	ELU

Le scrutin s'est déroulé entre 10h08 et 10h12.

Prebagarane BALANE est élu à l'unanimité.

○ **Collège Général**

Résultats du vote (1^{er} tour) :

	Nbr de votants	Nbr de voix
Nombre de sièges à pourvoir	17	17
Nombre d'électeurs inscrits	192	496
Nombre d'émargements	122	344
Nombre d'enveloppes de vote	122	344
Taux de participation	63,54%	69,35%
Nombre de votes blancs	3	8
Nombre de votes valablement exprimés	119	336

	Nbr de suffrages		Nbr de voix		Résultat
20- Didier SEMINET	99	83,19%	277	82,44%	ELU
13- Stéphanie KUNTZ	96	80,67%	265	78,87%	ELUE
19- Fabien CARRETTE-LEGRAND	92	77,31%	262	77,98%	ELU
22- Sylvain PONGE	91	76,47%	255	75,89%	ELU
1- Fouzia SAIDI	86	72,27%	240	71,43%	ELUE
8- Nora KHEMACHE	81	68,07%	240	71,43%	ELUE
5- Jean-Marie MEURANT	78	65,55%	224	66,67%	ELU
7- Anne-Marie MOREL	82	68,91%	224	66,67%	ELUE
2- Damien STURTZER	79	66,39%	221	65,77%	ELU
4- Christelle BONAVIDA	84	70,59%	221	65,77%	ELUE
3- David TEN EYCK	73	61,34%	213	63,39%	ELU
27- Vincent BIDAUT	78	65,55%	213	63,39%	ELU
24- Thierry RAPHET	80	67,23%	212	63,10%	ELU
17- Emmanuel DANG VAN	76	63,87%	211	62,80%	ELU
26- Damien GUIONIE	73	61,34%	197	58,63%	ELU
10- Patrick MILLIO	71	59,66%	195	58,04%	ELU
16- Véronique GRISOT-GARBACZ	64	53,78%	195	58,04%	ELUE

	Nbr de suffrages		Nbr de voix		Résultat
	Nbr	% total	Nbr	% total	
11- Didier CANNIOUX	66	55,46%	186	55,36%	Non élu
12- Thomas NAGEL	58	48,74%	163	48,51%	Non élu
18- Frédéric KERBECHE	45	37,82%	147	43,75%	Non élu
15- Frédéric GUERN	47	39,50%	126	37,50%	Non élu
9- Paul NGUYEN	36	30,25%	101	30,06%	Non élu
28- Arnaud PERAMO	32	26,89%	98	29,17%	Non élu
23- Franck LECARPENTIER	29	24,37%	90	26,79%	Non élu
6- Thomas DELVALLEE	28	23,53%	85	25,30%	Non élu
29- Stéphane ROYO	27	22,69%	85	25,30%	Non élu
30- Alain ROUCAN	18	15,13%	58	17,26%	Non élu

Le scrutin s'est déroulé entre 10h15 et 10h22.

Tous les postes ayant été pourvus, il n'est pas procédé à un second tour.

Le Comité Directeur ainsi constitué se retire afin de proposer un président à l'Assemblée Générale.

X. Election du Président

A l'issue du vote du Comité Directeur, le doyen d'âge de ce dernier propose Monsieur Didier SEMINET à la Présidence de la Fédération.

Résultats du vote :

	Nbr de votants	Nbr de voix
Nombre d'électeurs inscrits	192	496
Nombre d'émargements	114	327
Nombre d'enveloppes de vote	114	327
Taux de participation	59,37%	65,92%

		Nbr de suffrages			Nbr de voix		
		Nbr	% total	% hors abstention	Nbr	% total	% hors abstention
Validation du Président choisi par le Comité Directeur élu : Didier SEMINET	Pour	93	81,58%	87,74%	265	81,04%	86,32%
	Contre	13	11,40%	12,26%	42	12,84%	13,68%
	Abstention	8	7,02%	-	20	6,12%	-

Le scrutin s'est déroulé entre 11h11 et 11h18.

Didier SEMINET est élu **Président avec 265 voix pour, 42 contres et 20 abstentions.**

A l'issue de son élection, le Président prend la parole pour remercier l'assemblée de la confiance qui lui a été faite et remercie les membres sortants.

XI. Examen des vœux, suggestions, interpellations et questions diverses

Le Président SEMINET rappelle qu'aucun vœu, aucune suggestion ni question n'a été formulé suivant les dispositions de l'article 29 du Règlement Intérieur et propose par conséquent à l'Assemblée d'échanger de manière informelle.

Après un échange, personne ne demandant plus la parole et l'ordre du jour étant épuisé, le Président SEMINET remercie l'ensemble des clubs présents et représentés et lève la séance à 11h30.

Didier SEMINET
Président

Thierry RAPHET
Secrétaire Général (par intérim)